



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### équipements

Question écrite n° 83650

#### Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement au sujet de la proposition de loi tendant à rendre obligatoires, d'ici à cinq ans, l'installation et l'entretien d'un système de détection incendie dans tous les logements privés, à la charge de l'occupant. Selon des professionnels du bâtiment, les équipements proposés pour les particuliers n'apportent pas, à ce jour, les mêmes garanties que ceux placés dans un établissement recevant du public. Par ailleurs, ils suggèrent, à l'instar de la Grande-Bretagne où les détecteurs de fumée sont déjà obligatoires, la gratuité de ce système pour les foyers les plus démunis afin que cette installation ne soit pas uniquement réservée aux habitants qui ont la possibilité de pourvoir leur logement d'un tel équipement. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet.

#### Texte de la réponse

La proposition de loi présentée par MM. Meslot et Morange a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale lors de sa séance du 13 octobre 2005. Elle doit encore, avant d'être effective, être votée par le Sénat. Cette proposition vise effectivement à rendre obligatoire l'installation de détecteurs avertisseurs de fumée dans tous les logements, et à rendre les occupants des logements responsables de l'installation de ces équipements. Le Gouvernement n'a pas prévu d'aide financière générale pour mettre en oeuvre cette obligation. Cependant, il a mis à disposition de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), 50 millions d'euros qui permettront aux associations en charge de la gestion d'immeubles très dégradés d'y réaliser des travaux de sécurité de première urgence.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83650

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** emploi, cohésion sociale et logement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2006, page 652

**Réponse publiée le :** 14 mars 2006, page 2804